



Présentation des attendus à destination des Webmestre et des IAN.

Rédaction du document

Louis GIRAUD, IA – IPR - Délégué académique au numérique.

Objet du document

Rappel des indications en lien avec les sites disciplinaires de l'académie de Nice.

Destinataires du document

- Webmestre disciplinaire
- Webmestre DANE
- IAN
- Inspecteurs du second degré
- Mme – M. les Doyens des corps d'inspection.

Contexte

Vous êtes en responsabilité en tant que IAN de la proposition de la politique numérique de votre discipline, sous couvert de votre inspecteur. A ce titre un des outils principaux à votre disposition est le site disciplinaire.

La suite de ce document est destinée à rappeler quelques éléments permettant une efficacité de cet objet.

Certains d'entre vous assurent la fonction de webmaster, d'autres non : dans ce cas, il est nécessaire que vous échangiez avec celui qui assure cette fonction, en accord avec votre inspecteur, pour garantir la cohérence entre vos actions et les siennes et ainsi proposer la meilleure efficacité numérique.

Le portail pédagogique

Dans la feuille de route du numérique éducatif indique la mise en place d'un portail pédagogique, accessible depuis la première page du site ac-nice. Ce portail permet de regrouper tous les sites disciplinaires pédagogiques de l'académie et de présenter une perspective de la pédagogie mise en œuvre au sein de l'académie.

Ce portail présentera un volet « actualités ». Sur ce bandeau apparaîtront tous les jours les dernières actualités des manifestations en lien avec les disciplines. Il va de soi qu'il s'agit d'une procédure automatique, qui se nourrit du contenu de vos sites. Cette partie est détaillée plus loin.

Le site : son rôle

Tout professeur qui arrive dans l'académie cherchant une vision sur sa matière va consulter le site disciplinaire. Cet objet doit refléter la politique portée par les inspecteurs. Il est nécessaire que vous vous assuriez que c'est bien le cas. Nous vous invitons pour cela à consulter des personnes extérieures pour leur demander ce qui ressort d'une première visite sur votre site.

Identifier les acteurs

Le site doit permettre aux professeurs d'identifier facilement les acteurs de la discipline : inspecteurs, IAN, webmaster, chargés de mission, membres du groupe numérique disciplinaire ...

La place du numérique disciplinaire

En tant que IAN ou webmaster vous portez un regard attentif sur le rôle du numérique dans l'acquisition des connaissances et compétences, pour une meilleure efficacité pédagogique. Vous devez, en accord avec votre inspecteur, décider d'une politique éditoriale dans ce domaine. Deux options s'offrent à vous :

- **Créer une entrée numérique dans votre site** : A partir de ce point se trouveront toutes les activités et propositions numériques portées par l'académie,
- **Faire apparaître le numérique partout** : cela veut dire que pour chaque point présenté sur le site (séquences, niveaux, spécialités, référentiels ...) on pourrait trouver un volet traitant du numérique.

Les deux philosophies présentent des avantages et bien entendu des inconvénients !!! Il est souhaitable que vous choisissiez une approche et que vous la conserviez sur l'ensemble du site.

Vers la DANE

Il est demandé que votre site référence systématiquement le site de la DANE de Nice, comme le site ac-nice.

Les lettres des usages

Les IAN proposent à leurs inspecteurs des lettres des usages qui présentent des modalités de mise en œuvre du numérique. Ces lettres doivent être vues comme des prescriptions par les professeurs. Elles ont vocation à se retrouver sur le site disciplinaire, avec l'idée qu'elles disparaissent à partir du moment où leurs contenus sont obsolètes (nouveaux programmes, nouvelles modalités ...).

Les réseaux sociaux

Il est convenu que l'audience des sites dépend actuellement à plus de 80% d'une impulsion en provenance des réseaux sociaux. Un site, quelles que soient ses qualités intrinsèques, se doit d'être porté par ces outils sociaux.

Le rectorat, comme le ministère promeut l'usage de Twitter. Des formations à ce média sont proposées par le CLEMI. Il est souhaitable que vous invitiez les enseignants à être au moins lecteurs sur ce média.

De ce fait, il est souhaitable qu'un certain nombre d'informations présentes sur votre site soient relayées par un média social. Bien entendu il est nécessaire de réaliser un équilibre entre information et abondance de messages générés automatiquement à chaque changement sur une page ...

Les actualités de votre discipline

Chaque discipline présente des actualités, règlementaires, nationales, locales, universitaires événementielles. Une page présente ces actualités, que vous ferez vivre.

C'est à partir de cette page que le moteur du portail viendra remonter ce qui sera publié sur le portail pédagogique.

Des indicateurs

Il est souhaitable, et cela peut être une actualité à part entière, que vous identifiez certains indicateurs dynamiques en lien avec votre discipline. Ces indicateurs doivent changer, grâce à votre impulsion. Par exemple, cela peut être le nombre de parcours disponibles, le nombre de ressources validées, le nombre de formations, ...

Les textes en vigueur

S'il est bien de la responsabilité de chaque professeur de s'informer, il est souhaitable que les référentiels en vigueur soient présents sur le site disciplinaire, avec une entrée simple (niveau, type, etc.). Bien entendu, cela nécessite un suivi de la part du IAN, mais cela constitue un élément de référence partagé.

Le site disciplinaire doit se poser comme l'élément de référence

L'ancien site de la DANE présente un grand nombre de ressources disciplinaires. Nous avons souhaité, dans un effort de lisibilité, que ces objets soient maintenant présents sur les sites disciplinaires uniquement, la DANE se recentrant sur les usages transversaux.

Il est utile qu'avec les responsables du site de la DANE vous migriez les ressources toujours d'actualité vers votre site et que les pages obsolètes soient simplement désactivées sur le site de la DANE.

Les objets Moodle

Moodle est le LMS retenu au niveau académique. De nombreux professeurs ont produit des objets qui peuvent avoir vocation à être partagés.

Vous choisirez une politique de publication / diffusion de ces parcours, avec, pour chacun, un lien ou un descriptif.

Les lettres de rentrée

Chaque année les inspecteurs et le ministre publient une lettre de rentrée. Ces éléments doivent être bien entendu présents sur le site.

Les ressources institutionnelles

Le ministère met à disposition des enseignants des ressources institutionnelles, par la BRNE, EduThèque, Myriade, etc ... Il est souhaitable que ces ressources, que les GND ont vocation à promouvoir, soient présentées sur le site disciplinaire.